

LA HAUTE-VIENNE

Sur les 22 établissements médico-sociaux pour enfants et adolescents handicapés du département, 19 ont répondu à l'enquête ES. Compte tenu de la complexité de l'offre et des particularités des établissements, les données de cette enquête ne sont pas redressées des non répondants pour décrire la population totale.

La capacité installée de ces établissements est de 881 places et 803 jeunes ont été décrits (notons que plusieurs enfants pouvant être accueillis sur la même place, en SESSAD par exemple). L'ensemble de la population accueilli a donc été décrite.

1. Les enfants dans les ESMS pour enfants présentant une déficience intellectuelle

PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre

Nombre de places installées pour enfants présentant une déficience intellectuelle en Haute-Vienne (01/12/2016)

	Externat	Internat	Famille d'accueil	Milieu ordinaire	Total	Taux d'équipement pour 1000 jeunes de 0-19 ans	Taux d'équipement régional
S.E.S.S.A.D.				120	120	1,4‰	0,7‰
I.M.E.	158	123	2		283	3,3‰	0,0‰

Source : FINESS, INSEE

En Haute-Vienne, 403 places sont installées dans les structures médico-sociales pour les enfants et adolescents avec déficience intellectuelle. Les places en IME représentent la grande majorité de l'offre (70%), et sont en externat pour 56% d'entre elles.

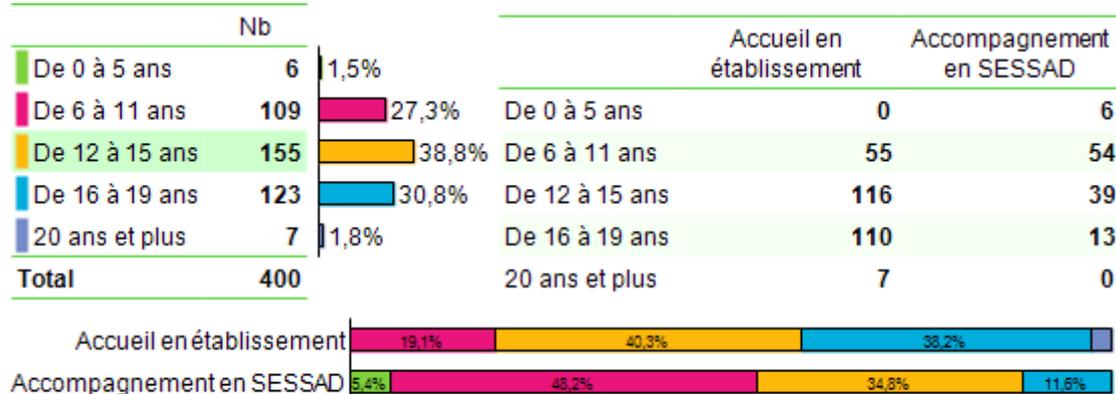
TYPOLOGIE DES ENFANTS ACCOMPAGNES

Les données présentées concernent les personnes décrites par l'enquête ES 2014. Toutefois, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites. Les garçons représentent 61% des effectifs.

Par ailleurs, il est à noter que les données portent sur les enfants accueillis dans les établissements pour enfants présentant une déficience intellectuelle et non sur l'ensemble des enfants présentant une déficience intellectuelle où qu'ils soient accueillis.

Age

L'âge des enfants présentant une déficience intellectuelle en Haute-Vienne



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

Les enfants accompagnés par les SESSAD sont globalement plus jeunes : plus de la moitié d'entre eux ont moins de 12 ans, alors qu'en établissement, les jeunes de 12 ans ou plus représente 80% des effectifs.

Pathologies

Pathologie des enfants présentant une déficience intellectuelle en Haute-Vienne

	Accueil en établissement	Accompagnement en SESSAD
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	29	14
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	7	0
Psychose infantile	8	3
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	15	3
Autisme ou autres troubles envahissants du développement	11	0
Accidents périnataux	10	2
Autres ou Inconnues	208	90

Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

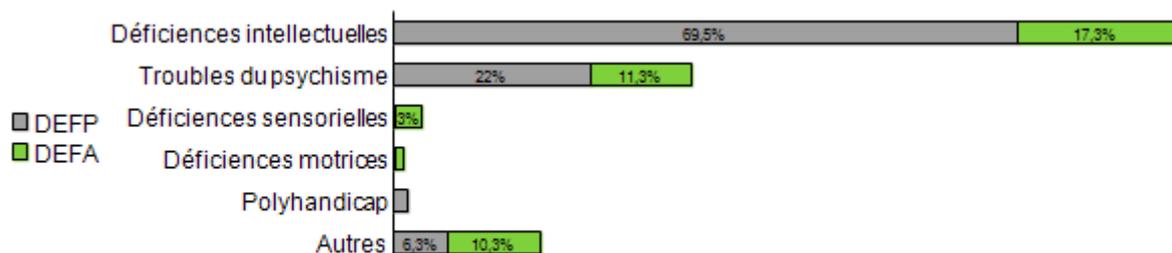
Sur les 400 enfants présentant une déficience intellectuelle en Haute-Vienne, près de 25% ont une pathologie connue. Parmi lesquelles :

- 22 ont un trouble envahissant du développement (TED), dont 11 une psychose infantile et 11 de l'autisme ou d'autres TED
- 43 ont une trisomie, une anomalie chromosomique et 18 une pathologie génétique.

Déficiences

Déficiences principales (DEFP) et déficiences associées (DEFA) des enfants présentant une déficience intellectuelle en Haute-Vienne

	Déficiences intellectuelles	Troubles du psychisme	Déficiences sensorielles	Déficiences motrices	Polyhandicap	Autres	Total
DEFP	278	88	1	1	7	25	400
DEFA	69	45	12	4	0	41	171
Total	347	133	13	5	7	66	571

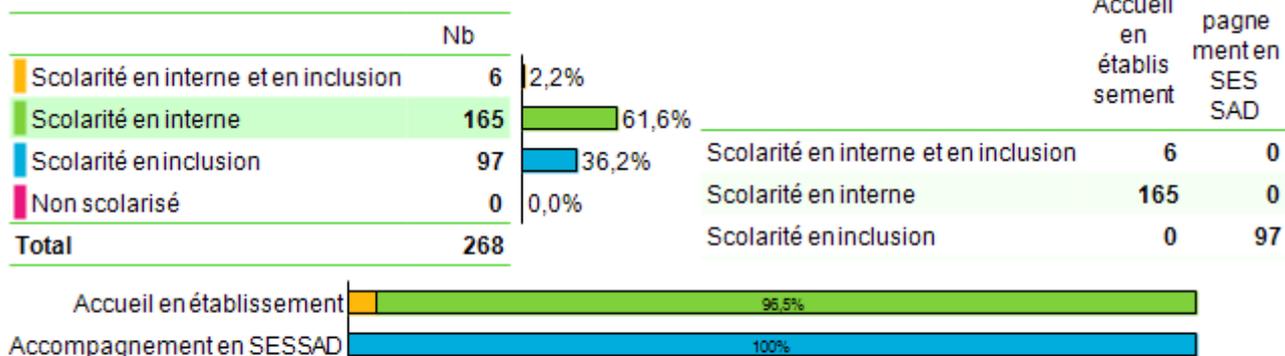


Source : enquête ES 2014 - exploitation CREA Aquitaine (2017)

Près de 43% de ces enfants handicapés ont au moins deux déficiences connues. Plus des trois quarts des enfants (87%) sont concernés par une déficience intellectuelle, près d'un tiers par des troubles du psychisme (33%).

Scolarité

Scolarité des enfants âgés de 3 à 15 ans présentant une déficience intellectuelle en Haute-Vienne



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREA Aquitaine (2017)

Les enfants de 3 à 15 ans accueillis en établissement en Haute-Vienne sont tous scolarisés en interne, même si quelques-uns d'entre eux bénéficient également d'une scolarité en inclusion (3,5%).

FLUX DANS L'ESPACE

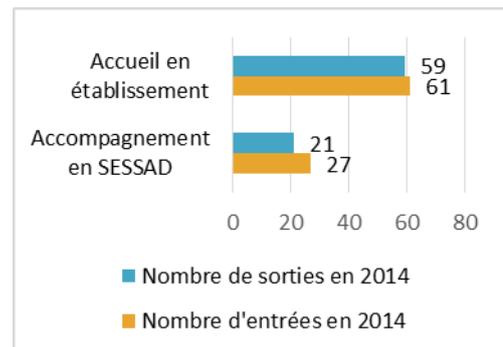
Flux dans l'espace des enfants présentant une déficience intellectuelle en Haute-Vienne Répartition selon leur département d'origine

	Nb	
Haute-Vienne	378	99,0%
Charente	2	0,5%
Creuse	1	0,3%
Corrèze	1	0,3%
Total	382	

La quasi-totalité des enfants accueillis dans les structures médico-sociales pour déficience intellectuelle de Haute-Vienne sont originaires de ce département.

Les entrées et sorties en 2014

En 2014, 88 enfants sont entrés en établissements et services médico-sociaux pour déficience intellectuelle et 80 en sont sortis.



Source : Enquête ES, exploitation CREAI Aquitaine

2. Les enfants dans les ESMS pour enfants présentant des troubles du comportement

PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre

Nombre de places installées pour enfants présentant des troubles du comportement en Haute-Vienne (01/12/2016)

	Externat	Internat	Famille d'accueil	Milieu ordinaire	Total	Taux d'équipement pour 1000 jeunes de 0-19 ans	Taux d'équipement régional
S.E.S.S.A.D.				16	16	0,2‰	0,7‰
I.T.E.P.	6	61			67	0,8‰	1,7‰

Source : FINESS, INSEE

En Haute-Vienne, 83 places sont installées dans les structures médico-sociales pour les enfants et adolescents avec troubles du comportement. Les places en ITEP représentent la très grande majorité de l'offre (80%), et sont en internat pour 91% d'entre elles.

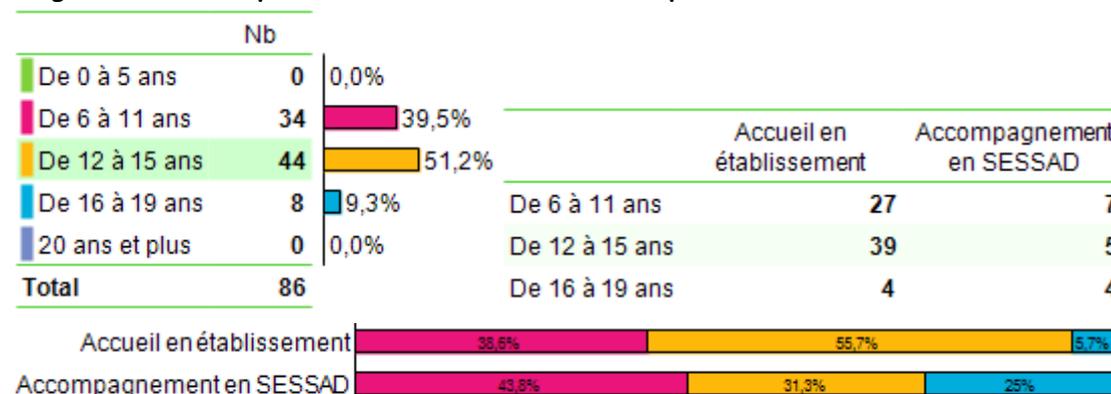
TYOLOGIE DES ENFANTS ACCOMPAGNES

Les données présentées concernent les personnes décrites par l'enquête ES 2014. Toutefois, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites. Les garçons représentent 91% des effectifs.

Par ailleurs, il est à noter que les données portent sur les enfants accueillis dans les établissements pour enfants présentant des troubles du comportement et non sur l'ensemble des enfants présentant des troubles du comportement où qu'ils soient accueillis.

L'âge

L'âge des enfants présentant des troubles du comportement en Haute-Vienne



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

Globalement la moitié des jeunes accompagnés sont âgées de 11 à 15 ans.

Pathologies

Pathologie des enfants présentant des troubles du comportement en Haute-Vienne

	Accueil en établissement	Accompagnement en SESSAD
Psychose survenue à partir de l'adolescence	1	1
Psychose infantile	2	1
Autisme ou autres troubles envahissants du développement	2	0
Autres ou Inconnues	65	14

Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

Sur les 86 enfants présentant des troubles du comportement en Haute-Vienne, près de 8% ont une pathologie connue :

- 5 ont un trouble envahissant du développement (TED), dont 3 une psychose infantile et 2 de l'autisme ou d'autres TED
- 2 ont une psychose survenue à partir de l'adolescence.

Déficiences

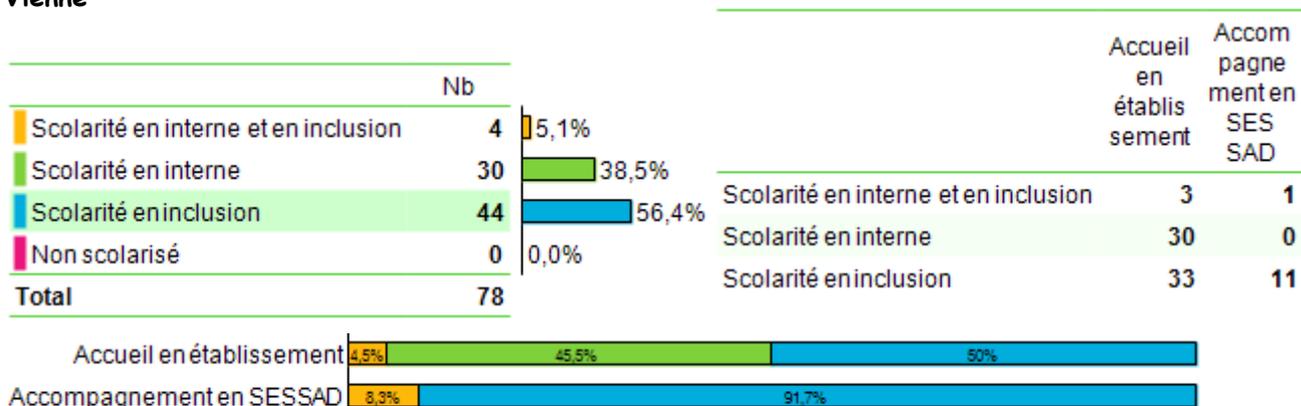
Déficiences principales (DEFP) et déficiences associées (DEFA) des enfants présentant des troubles du comportement en Haute-Vienne

	Déficiences intellectuelles	Troubles du psychisme	Déficiences sensorielles	Déficiences motrices	Polyhandicap	Autres	Total
DEFP	0	86	0	0	0	0	86
DEFA	0	6	0	0	0	1	7
Total	0	92	0	0	0	1	93

La totalité des enfants sont concernés par des troubles du psychisme. Très peu de déficiences associées sont repérées.

Scolarité

Scolarité des enfants âgés de 3 à 15 ans présentant des troubles du comportement en Haute-Vienne



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

Les enfants de 3 à 15 ans accueillis en établissement en Haute-Vienne sont majoritairement scolarisés en inclusion (50%). Les situations d'enfants ne bénéficiant d'aucune scolarisation sont inexistantes.

FLUX DANS L'ESPACE

Flux dans l'espace des enfants présentant des troubles du comportement en Haute-Vienne

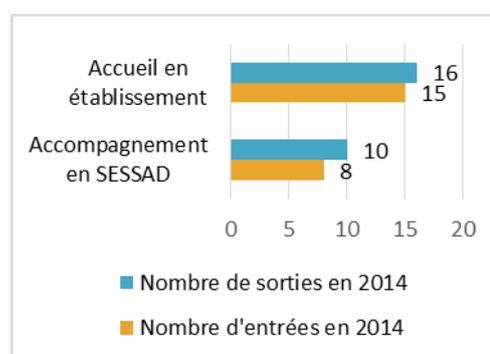
Répartition selon leur département d'origine

	Nb	
Haute-Vienne	67	85,9%
Vienne	7	9,0%
Creuse	2	2,6%
Charente	1	1,3%
Dordogne	1	1,3%
Total	78	

Près de 86% des enfants accueillis dans les structures médico-sociales pour trouble du comportement de Haute-Vienne sont originaires de ce département.

Les entrées et sorties en 2014

En 2014, 23 enfants sont entrés en établissements et services médico-sociaux avec troubles du comportement et 26 en sont sortis.



Source : Enquête ES, exploitation CREAI Aquitaine

3. Les enfants dans les ESMS pour enfants avec un handicap moteur ou polyhandicap

PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre

Nombre de places installées pour enfants présentant un handicap moteur ou polyhandicap en Haute-Vienne (01/12/2016)

	Externat	Internat	Famille d'accueil	Milieu ordinaire	Total	Taux d'équipement pour 1000 jeunes de 0-19 ans	Taux d'équipement régional
S.E.S.S.A.D.				51	51	0,6‰	0,4‰
I.E.M.	55	121			176	2,0‰	0,6‰
Etab. polyhandicap	39				39	0,5‰	0,4‰
Accueil temporaire		56			56	0,6‰	0,0‰

Source : FINESS, INSEE

En Haute-Vienne, 322 places sont installées dans les structures médico-sociales pour les enfants et adolescents avec handicap moteur ou polyhandicap. Les places en établissement représentent la très grande majorité de l'offre (85%), et sont en internat pour les deux tiers d'entre elles.

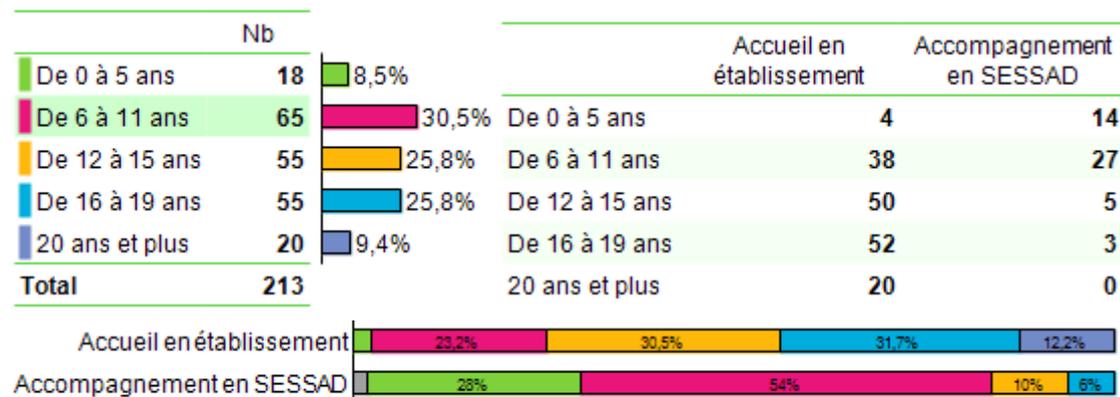
TYPOLOGIE DES ENFANTS ACCOMPAGNES

Les données présentées concernent les personnes décrites par l'enquête ES 2014. Toutefois, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites. Les garçons représentent 58% des effectifs.

Par ailleurs, il est à noter que les données portent sur les enfants accueillis dans les établissements pour enfants présentant une déficience motrice ou un polyhandicap et non sur l'ensemble des enfants présentant une déficience motrice ou un polyhandicap où qu'ils soient accueillis.

L'âge

L'âge des enfants présentant un handicap moteur ou polyhandicap en Haute-Vienne



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAI Aquitaine (2017)

Les enfants accompagnés par les SESSAD sont globalement plus jeunes : près de 82% d'entre eux ont moins de 12 ans, alors que les trois quarts de ceux accueillis par les établissements ont 12 ans ou plus.

Pathologies

Pathologie des enfants présentant un handicap moteur ou polyhandicap en Haute-Vienne

	Accueil en établissement	Accompagnement en SESSAD
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	4	4
Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale)	29	0
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	34	7
Autisme ou autres troubles envahissants du développement	3	0
Accidents périnataux	55	23
Autres ou Inconnues	39	16

Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAI Aquitaine (2017)

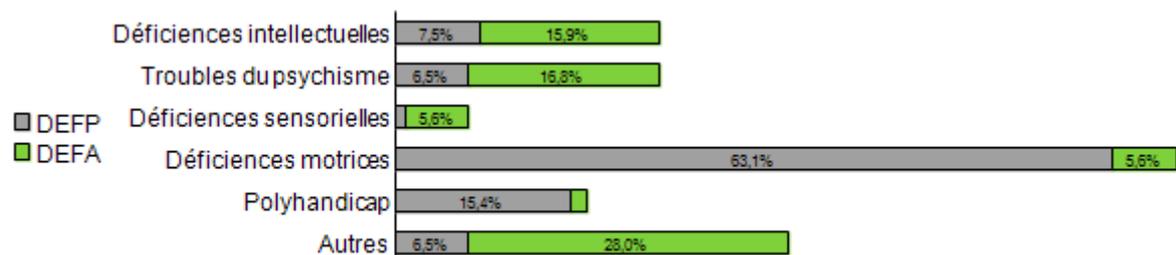
Sur les 214 enfants présentant un handicap moteur ou polyhandicap en Haute-Vienne, près de 75% ont une pathologie connue. Parmi lesquelles :

- 78 ont des séquelles d'accidents périnataux,
- 29 un traumatisme crânien.
- 41 ont une pathologie génétique, 8 ont une trisomie, une anomalie chromosomique.

Déficiences

Déficiences principales (DEFP) et déficiences associées (DEFA) des enfants présentant un handicap moteur ou polyhandicap en Haute-Vienne

	Déficiences intellectuelles	Troubles du psychisme	Déficiences sensorielles	Déficiences motrices	Polyhandicap	Autres	Total
DEFP	16	14	2	135	33	14	214
DEFA	34	36	12	12	3	60	157
Total	50	50	14	147	36	74	371



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

Près de 73% de ces enfants handicapés ont au moins deux déficiences connues, parmi lesquels plus de 15% ont un polyhandicap. Près de 70% d'entre eux sont concernés par des déficiences motrices, près du quart par des déficiences intellectuelles et autant par des troubles du psychisme.

Scolarité

Scolarité des enfants âgés de 3 à 15 ans présentant un handicap moteur ou polyhandicap en Haute-Vienne

	Nb		Accueil en établissement	Accompagnement en SESSAD
Scolarité en interne et en inclusion	10	9,5%	6	4
Scolarité en interne	38	36,2%	38	0
Scolarité en inclusion	44	41,9%	21	23
Non scolarisé	13	12,4%	13	0
Total	105			

Mode de scolarisation	Accueil en établissement (%)	Accompagnement en SESSAD (%)
Accueil en établissement	7,7%	48,7%
Accompagnement en SESSAD	14,8%	85,2%

Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

L'effort d'inclusion pour les enfants de 3 à 15 ans accueillis en établissement en Haute-Vienne est important et concerne 32% d'entre eux. Les situations d'enfants ne bénéficiant d'aucune scolarisation sont en établissement sont par ailleurs assez nombreuses (17%).

FLUX DANS L'ESPACE

Flux dans l'espace des enfants présentant un handicap moteur ou polyhandicap en Haute-Vienne

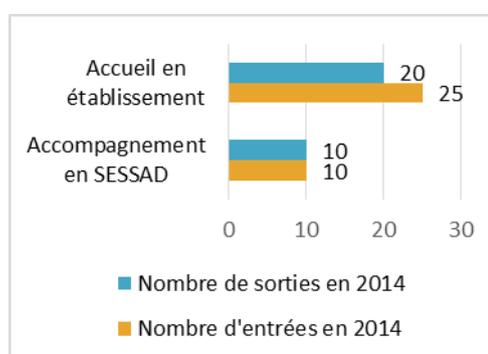
Répartition selon leur département d'origine

	Nb	
Haute-Vienne	143	66,8%
Autres départements	22	10,3%
Dordogne	11	5,1%
Vienne	9	4,2%
Charente-Maritime	8	3,7%
Corrèze	8	3,7%
Charente	7	3,3%
Deux-Sèvres	4	1,9%
Creuse	1	0,5%
Total	214	

Les entrées et sorties en 2014

En 2014, 35 enfants sont entrés en établissements et services médico-sociaux pour handicap moteur ou polyhandicap et 30 en sont sortis.

Les deux-tiers des enfants accueillis dans les structures médico-sociales pour handicap moteur ou polyhandicap de Haute-Vienne sont originaires de ce département.



Source : Enquête ES, exploitation CREA I Aquitaine

4. Les enfants dans les ESMS pour enfants présentant une déficience sensorielle

PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre

Nombre de places installées pour enfants présentant une déficience sensorielle en Haute-Vienne (01/12/2016)

	Externat	Internat	Famille d'accueil	Milieu ordinaire	Total	Taux d'équipement pour 1000 jeunes de 0-19 ans	Taux d'équipement régional
S.E.S.S.A.D.				53	53	0,6‰	0,5‰
Inst.Déf.Auditifs	4				4	0,1‰	0,3‰

Source : FINESS, INSEE

En Haute-Vienne, 57 places sont installées dans les structures médico-sociales pour les enfants et adolescents avec déficiences sensorielles, la quasi-totalité en SESSAD (93%). En SESSAD, 33 places pour déficiences auditives et 20 pour déficiences sensorielles sont recensées.

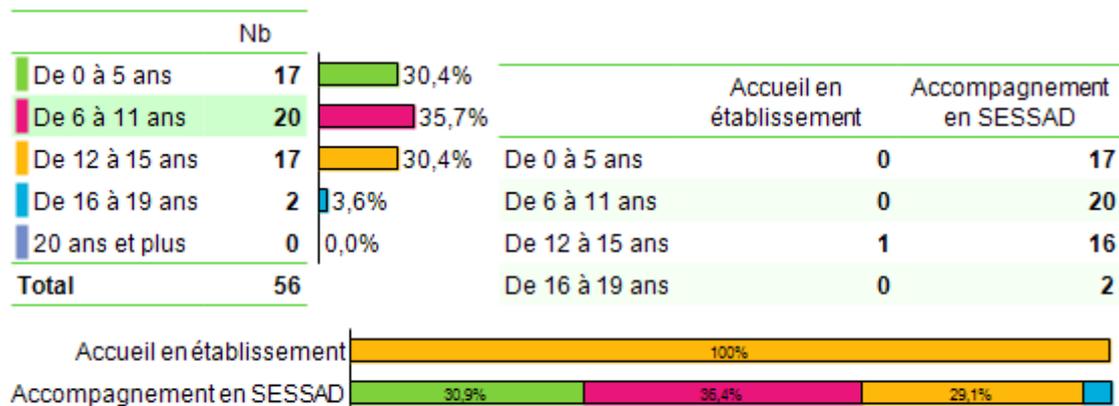
TYPOLOGIE DES ENFANTS ACCOMPAGNES

Les données présentées concernent les personnes décrites par l'enquête ES 2014. Toutefois, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites. Les garçons représentent 57% des effectifs.

Par ailleurs, il est à noter que les données portent sur les enfants accueillis dans les établissements pour enfants présentant une déficience sensorielle et non sur l'ensemble des enfants présentant une déficience sensorielle où qu'ils soient accueillis.

L'âge

L'âge des enfants présentant une déficience sensorielle en Haute-Vienne



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

Les SESSAD accompagnent toutes les tranches d'âges.

Pathologies

Pathologie des enfants présentant une déficience sensorielle en Haute-Vienne

	Accueil en établissement	Accompagnement en SESSAD
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	0	27
Autres ou Inconnues	1	28

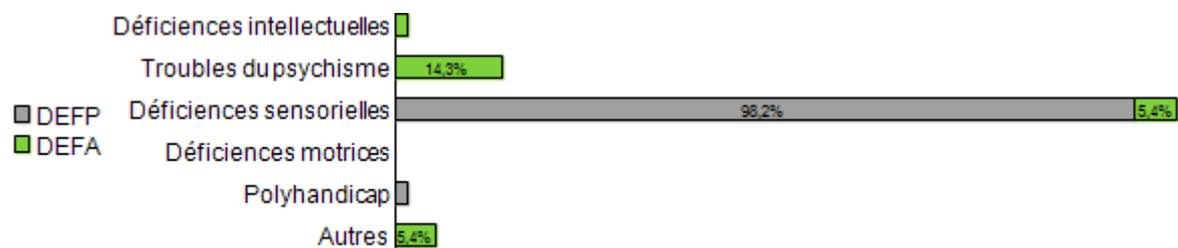
Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

Sur les 56 enfants présentant des déficiences sensorielles en Haute-Vienne, moins de la moitié ont une pathologie connue (48%). Il s'agit pour tous de pathologies génétiques (27).

Déficiences

Déficiences principales (DEFP) et déficiences associées (DEFA) des enfants présentant une déficience sensorielle en Haute-Vienne

	Déficiences intellectuelles	Troubles du psychisme	Déficiences sensorielles	Déficiences motrices	Polyhandicap	Autres	Total
DEFP	0	0	55	0	1	0	56
DEFA	1	8	3	0	0	3	15
Total	1	8	58	0	1	3	71



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAL Aquitaine (2017)

Les déficiences sensorielles sont identifiées dans la totalité des cas. Peu de déficiences associées sont signalées : des troubles du psychisme et d'autres déficiences sensorielles principalement.

Scolarité

Scolarité des enfants âgés de 3 à 15 ans présentant une déficience sensorielle en Haute-Vienne

	Nb		Accueil en établissement	Accompagnement en SESSAD
Scolarité en interne et en inclusion	2	4,4%		
Scolarité en interne	0	0,0%		
Scolarité en inclusion	43	95,6%	1	43
Non scolarisé	0	0,0%	0	
Total	45			



Source : enquête ES 2014 - exploitation CREAM Aquitaine (2017)

Les enfants de 3 à 15 ans accueillis en Haute-Vienne sont tous scolarisés en inclusion.

FLUX DANS L'ESPACE

Flux dans l'espace des enfants présentant une déficience sensorielle en Haute-Vienne

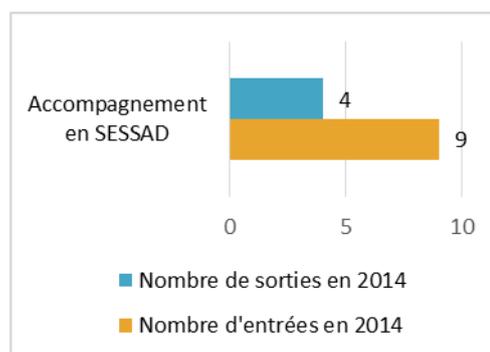
Répartition selon leur département d'origine

	Nb	
Haute-Vienne	55	98,2%
Charente	1	1,8%
Total	56	

La quasi-totalité des enfants accueillis dans les structures médico-sociales pour déficience sensorielle de Haute-Vienne sont originaires de ce département.

Les entrées et sorties en 2014

En 2014, 9 enfants sont entrés en SESSAD pour déficience sensorielle et 4 en sont sortis.



Source : Enquête ES, exploitation CREAM Aquitaine